

Fichier B6

Entrée en vigueur le 01.05.2017

FICHIER B6: Prestations de VOYAGE et de TRANSPORT
--

N°	LIBELLE	CODE	NATURE
----	---------	------	--------

1. Traitement stationnaire dans un établissement hospitalier luxembourgeois

1.1. à l'entrée		VT1103	transport urgent en ambulance du SAMU (urgence degré I)
		VT1104	transport simple en ambulance
		VT1105	transport primaire par air du SAMU
		VT1107	transport post-primaire par air
1.2. à la sortie: -vers le lieu de séjour habituel -vers un établissement de convalescence		VT1204	transport simple en ambulance

2. Traitement ambulatoire dans un établissement hospitalier luxembourgeois

2.1. Transport simple non urgent

2.1.1	pour l'aller:	VT2114	transport simple en ambulance
2.1.2	pour le retour:	VT2124	transport simple en ambulance

2.2. Transport en série

2.2.1	pour l'aller:	VT2211	indemnité de voyage
		VT2212	transport en taxi
		VT2214	transport en ambulance
2.2.2	pour le retour:	VT2221	indemnité de voyage
		VT2222	transport en taxi
		VT2224	transport en ambulance

2.3. Transport simple pour tout traitement urgent en policlinique

2.3.1	pour l'aller:	VT2313	transport urgent en ambulance du SAMU (urgence degré I)
		VT2315	transport primaire par air du SAMU
2.3.2	pour le retour:	VT2324	transport simple en ambulance

2.7.	Transport aller et retour pour l'adaptation d'une première prothèse de membre inférieur dans un atelier spécialisé	VT2704	transport simple en ambulance
------	--	--------	-------------------------------

3. Traitement dans un centre spécialisé luxembourgeois

3.1. Transport simple lors d'un traitement ambulatoire ou stationnaire dans un Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle

3.1.1	pour l'aller:	VT3114	transport simple en ambulance
3.1.2	pour le retour:	VT3124	transport simple en ambulance

3.1.3	pendant un traitement l'aller et le retour vers un autre établissement hospitalier pour y recevoir des soins qui ne peuvent être dispensés dans l'établissement où séjourne la personne protégée	VT3134	transport simple en ambulance
-------	--	--------	-------------------------------

3.2. Transport en série lors d'un traitement ambulatoire ou stationnaire dans un Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle ou dans un service de rééducation gériatrique ou un service de rééducation cardiaque d'un hôpital

3.2.1	pour l'aller:	VT3211	indemnité de voyage
		VT3212	transport en taxi
		VT3214	transport en ambulance

3.2.2	pour le retour:	VT3221	indemnité de voyage
		VT3222	transport en taxi
		VT3224	transport en ambulance

3.3.	Transport en série lors d'un traitement dans un autre centre	VT3301	indemnité de voyage
		VT3302	transport en taxi
		VT3304	transport en ambulance

4. Traitement à l'étranger

4.1. Transport simple lors d'un traitement à l'étranger et sur le continent européen, dûment autorisé

4.1.1	pour l'aller:	VT4111	indemnité de voyage
		VT4113	transport urgent en ambulance du SAMU (urgence degré I)
		VT4114	transport simple en ambulance
		VT4116	transport secondaire par air
		VT4117	transport post-primaire par air

4.1.2	pour le retour:	VT4121	indemnité de voyage
		VT4124	transport simple en ambulance
		VT4125	transport par air

4.2. Transport en série lors d'un traitement à l'étranger et sur le continent européen, dûment autorisé

4.2.1	pour l'aller:	VT4211	indemnité de voyage
		VT4212	transport en taxi
		VT4214	transport en ambulance

4.2.2	pour le retour:	VT4221	indemnité de voyage
		VT4222	transport en taxi
		VT4224	transport en ambulance

4.3.	Transport en lien avec un traitement à l'étranger dûment autorisé en dehors du continent européen	VT4301	indemnité forfaitaire
------	---	--------	-----------------------

4.4.	Transfert d'un établissement hospitalier étranger vers un établissement hospitalier luxembourgeois lors d'un séjour temporaire à l'intérieur du continent européen	VT4404	transport simple en ambulance
------	--	--------	-------------------------------

4.5.	Transport de biopsies, de prélèvement d'organes humains dans les cas non prévus à la convention conclue entre la FHL et la CNS	VT4501 VT4502 VT4506	indemnité de voyage transport en taxi transport par air
------	--	----------------------------	---

5. Transplantation d'organes (alinéa 4 article 92 des statuts)

5.1.	Transport en ambulance du SAMU, en vue d'une transplantation d'organes	VT5001	transport en ambulance du SAMU
	Transport en ambulance simple, en vue d'une transplantation d'organes	VT5002	transport simple en ambulance
	Transport par air du SAMU, en vue d'une transplantation d'organes	VT5003	transport par air du SAMU

6. Réception d'une prothèse

6.1.	Frais de voyage à l'occasion d'une convocation au contrôle médical en vue de la réception d'une prothèse	VT6101	indemnité de voyage
------	--	--------	---------------------

7. Divers

7.1.	Transport par air de l'équipe médicale d'urgence	VT7001	transport par air de l'équipe médicale d'urgence
------	--	--------	--